

L'EXPÉRIENCE SOCIALE DES ÉTUDIANTS EXTRA-ORDINAIRES A L'UNIVERSITÉ

Benoit Lebouc, rattaché au laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST-UMR 7317)
Sous la direction de Philippe Vitale
AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

INTRODUCTION

L'Université française est par essence, un lieu ouvert, universel, promulguant l'égalité des droits et des chances.

Institution publique, elle a pour mission de favoriser l'hospitalité, l'insertion et la réussite de toutes et tous. Ainsi, autour de ces valeurs, l'appropriation de la question du handicap est capitale.

Cette thèse de sociologie s'intéresse à la place et à « l'expérience sociale » de l'étudiant, que je nommerais, « extra-ordinaire » au sein de l'enseignement supérieur et plus particulièrement à AMU.

S'interroger sur cet aspect de la réalité sociale renvoie à définir ce que l'on entend par le concept « d'expérience sociale » sociologiquement parlant et à montrer l'intérêt heuristique d'opter pour le label d'étudiant « extra-ordinaire » au détriment de celui d'étudiant « handicapé » ou « en situation de handicap ».

OBJECTIF DE LA RECHERCHE

Si la sociologie de l'éducation s'est fortement intéressée à « l'expérience sociale » et au « vécu » des étudiants « ordinaires » notamment avec les travaux du sociologue François Dubet, ou encore ceux de Valérie Erlich, rare sont les études s'intéressant à celle des étudiants « extra-ordinaires » qui sont pourtant de plus en plus nombreux à accéder à l'Université depuis la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Cette thèse a donc pour objectif d'appréhender le parcours universitaire à travers lequel se réalise l'expérience sociale de ces étudiants « extra-ordinaires » afin de saisir la façon dont ces derniers vivent leur scolarité, leurs études à l'Université, mais aussi leurs réussites comme leurs échecs.



QUÊTE D'UNE NOUVELLE DÉFINITION DU HANDICAP

- 1 Rompre avec l'aspect déficitaire et stigmatisant sous-jacent à la notion de « personne handicapée ». Celle-ci serait en effet, perçue uniquement à travers son handicap.
- 2 Rompre avec le sens commun et la confusion sémantique engendrée par la notion de personne en situation de handicap. En effet, cette notion met en avant les facteurs environnementaux au lieu de se concentrer sur l'aspect déficitaire de la personne.

Or, si une telle notion s'avère moins stigmatisante, elle est très ambiguë dans les faits.
Ex : une mère avec une poussette ne pouvant pas circuler sur un trottoir obstrué ou ne pouvant rentrer dans un métro bondé sera considérée en situation de handicap alors que celle-ci ne présente pas de singularité physiologique, sensorielle ou cognitive.
- 3 Utiliser un langage visant à réhabiliter les personnes porteuses d'un stigmate en mettant en avant leur capacité plutôt que leur incapacité, sans nier leur différence mais au contraire en la reconnaissant et en la valorisant tel que cela est prôné par le courant de recherche scientifique anglophone autour du handicap : les « Disability Studies ».

Ainsi le terme « extra » souligne la « qualité extra-ordinaire » de l'individu en la reconnaissant et en la valorisant. Cependant le terme « ordinaire » détaché de celui « d'extra » rappelle que cet individu est avant tout une personne à part entière, ne se résumant pas uniquement à sa seule qualité « extra-ordinaire ».

MÉTHODOLOGIE & TERRAIN D'ENQUÊTE

Constitution d'un état de lieux de la population des étudiants extra-ordinaires recensés sur les différentes facultés d'AMU

- Recueil de données statistiques (âge, sexe, spécificité de la « qualité extra-ordinaire », filière d'étude etc..)
- Analyse de traitement secondaire des données et constitution d'une monographie sociale.

Constitution d'un panel exhaustif d'interviews avec des étudiants extra-ordinaires

- Entretiens biographiques et récits de vie.
- Analyse de contenu des données qualitatives recueillies
- Ancrage théorique se situant à la fois dans la sociologie de « l'éducation » et du « handicap »

Pratiques universitaires

01

Le rythme et les pratiques universitaires (choix des études, investissement, rapport au savoir et temps passé au sein de la faculté, accessibilité universitaire etc.)

Pratiques médicales

02

Les pratiques médicales (rencontres et activités avec le corps médical en lien avec la « qualité extra-ordinaire » en question)

Loisirs

03

Les pratiques extra-universitaires (associations, loisirs, passions, activités entre pairs etc.)

Perspective et avenir

04

Perspective et avenir (orientation professionnelle, projet de vie, accompagnement et soutien familial)

L'expérience sociale
des étudiants «extra-ordinaires»
se réalise à travers...



Références bibliographiques

Blanc Alain, Sociologie du handicap, Paris, Edition Armand Colin, 2012.
Dubet François, Martuccelli Daniello, A l'école: sociologie de l'expérience scolaire, Paris, Editions du Seuil, 1996.
Erlich Valérie, Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation, Editions Armand Colin, Paris, 1998.
Albrecht Gary Lukas, Jean François et Stiker Henri Jacques, « L'émergence des disability studies : état des lieux et perspectives », la revue Sciences Sociales et Santé, Volume 19, n°4, décembre 2001.

Illustrations graphiques : Angélique Salomon. Image photographique et illustrations : Freepick